



JURISADOM

LE FONCTIONNEMENT D'UNE COPROPRIETE



Public Visé :

Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

Durée : 2 jour (14h)

Période : Toute au long de l'année

Horaires : A définir avec le client

Modalité : Présentiel intra entreprise

Rythme : Continu

Lieu : Sur site Client

Coût de la formation

880 Euros Nets de Taxes/ jour formation

Formatrice diplômée, spécialisée en droit immobilier

Moyens pédagogiques

Remise d'un support et accès à un espace pédagogique en ligne

Pédagogie active et participative

Suivi d'exécution

Signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Salle de formation équipée

OBJECTIFS

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Appréhender le régime juridique de la copropriété
Maîtriser les impacts de la loi ELAN et ses décrets d'application
Sécuriser ses pratiques pour limiter le risque de contentieux

PROGRAMME

L'organisation de la copropriété

Les différentes formes de syndicats
L'immatriculation des syndicats de copropriété
Les parties privatives, parties communes spéciales et à jouissance privative
Les droits et obligations des copropriétaires : respect de la destination de l'immeuble, respect des modalités de jouissance du lot, etc.
Le syndicat des copropriétaires : pouvoirs et responsabilités
Le syndic : rôle, obligations, mandats, contrat et responsabilité
Le conseil syndical : rôle, organisation et fonctionnement

Les assemblées de copropriétaires

Les différentes formes d'assemblées
La préparation de l'assemblée
Délais Convocation Ordre du jour
La tenue d'une assemblée
Le procès-verbal : établissement et mentions obligatoires
La mise en exécution des décisions
Les contestations des décisions d'assemblées

La gestion d'une copropriété

Les ressources de la copropriété
Les différentes charges et leurs répartitions, budget, avances de trésorerie permanente, provisions spéciales travaux, la création d'un fonds de travaux obligatoire
Les moyens spécifiques mis à la disposition du syndic pour recouvrer les charges
Les travaux réalisés par le syndicat des copropriétaires : distinction entre les différents travaux
Diagnostic technique global obligatoire
La mutation des lots de copropriété
La répartition des charges entre vendeur et acquéreur
Les règles de répartition des charges courantes et des travaux entre vendeur et acquéreur
La simplification et efficacité dans l'administration de la copropriété suite à l'adoption de la loi ELAN et de son décret d'application du 27/06/2019

Méthodes d'Evaluation

Evaluation à chaud et à froid à 45 jours

Questionnaire de satisfaction et une attestation individuelle de formation

Renseignements

Me Christelle CHAPUIS

4 rue Marconi 57000 METZ

06.46.50.75.61

jurisadom@gmail.com

JURISADOM

SASU au capital de 6000€

Siren : 804 359 131

Déclaration d'activité : 41570342857

Code NAF : 8559A